



HAL
open science

Forêt et religion au Japon : d'une vision singulière de l'arbre à une gestion particulière de la forêt.

Nicolas Alban, Caroline Berwick

► **To cite this version:**

Nicolas Alban, Caroline Berwick. Forêt et religion au Japon : d'une vision singulière de l'arbre à une gestion particulière de la forêt.. *Revue forestière française*, 2004, 56 (6), pp.563-572. <10.4267/2042/5122>. <hal-03449241>

HAL Id: hal-03449241

<https://hal.science/hal-03449241v1>

Submitted on 25 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

FORÊT ET RELIGION AU JAPON : D'UNE VISION SINGULIÈRE DE L'ARBRE À UNE GESTION PARTICULIÈRE DE LA FORÊT

NICOLAS ALBAN - CAROLINE BERWICK

À l'évocation du Japon, les stéréotypes ne manquent pas : appareils photo, mégapole, jeux vidéos, méticulosité. Malgré son influence culturelle certaine, ce pays demeure méconnu, comme en témoignent les exclamations de ceux à qui nous annonçons le sujet de notre voyage d'étude : « *Mais il n'y a pas de forêt au Japon !* ». Et pourtant, le Japon est le deuxième pays le plus boisé au monde, juste derrière la Finlande, avec un taux de boisement avoisinant les 70 %.

De même, sur le plan culturel, peu d'Européens sauraient nommer la religion du Japon. Des images de temples, le plus souvent associées au bouddhisme, viennent à l'esprit mais guère plus. Une majorité de Japonais se déclarent shintoïstes. Religion spécifique au Japon, le shintoïsme remonte aux fondements de la civilisation nipponne. Maintenu depuis des siècles, jamais diffusé hors de l'archipel, il témoigne du particularisme du pays.

Les origines du shintoïsme ou "voie des dieux" remontent à l'introduction de la riziculture au III^e siècle avant J.-C. et au développement de pratiques animistes liées à cette agriculture. La montagne et la forêt, en lien direct avec le cycle de l'eau et donc du riz, deviennent des entités sacrées. Elles abritent des divinités, ainsi que les âmes des morts. En l'absence de code moral, de théologie et de texte écrit, de nombreux auteurs considèrent le shintoïsme plus proche d'un animisme que d'une véritable doctrine religieuse. Aujourd'hui encore, malgré l'existence d'un panthéon principal et de rites nationaux, il a conservé un caractère très local, associé à l'existence d'une multitude de divinités (ou *kami*).

Une part importante des Japonais adhère à une autre religion : le bouddhisme. Importé d'Inde au VI^e siècle après J.-C., il marque l'influence du continent sur l'archipel. Les bouddhistes cherchent l'illumination qui les libèrera des souffrances terrestres. Ils croient en la théorie des *karma* ou de la réincarnation : après sa mort, tout être renaît dans une nouvelle enveloppe corporelle, humaine, végétale, animale ou minérale. Toute la nature devient dès lors sacrée.

Ainsi, qu'elle soit habitée par le sacré ou qu'elle soit elle-même le sacré, la nature dans le bouddhisme et le shintoïsme est objet de religion. Ces deux religions n'idéalisent pas un monde divin différent mais font de la Terre le lieu de la présence divine par excellence. Quinze siècles de cohabitation ont conduit à leur mélange : les temples bouddhistes ont intégré des *kami* à leur panthéon tandis que les divinités bouddhistes étaient adoptées sous forme de *kami* par les shintoïstes. Loin de s'exclure, les deux religions partagent ainsi de nombreux rites et une symbolique forte, ce qui explique qu'une large majorité de la population japonaise se réclame à la fois de l'une et de l'autre.

Ces deux doctrines, associées au confucianisme et au taoïsme, constituent la base de la culture japonaise. Elles prônent un homme dans la nature, en harmonie avec son environnement, où toute vie est l'égal d'une autre. Elles développent le concept moderne d'interdépendance des êtres : chaque individu est responsable de ses actions devant les autres.

Les derniers recensements comptabilisent près de 80 000 temples au Japon. Qu'ils soient shintoïstes ou bouddhistes, la taille de ces derniers varie du simple autel au détour d'un chemin à d'immenses ensembles de bâtiments et de terrains. Chaque temple est géré par une "communauté", propriétaire du sol et des bâtiments. Les plus importantes d'entre elles fonctionnent comme des sociétés privées et sont munies d'une administration financière. Leur survie est principalement due à leurs revenus constitués pour l'essentiel de contributions particulières, des recettes du tourisme et de l'activité de petites boutiques.

Sur ces 80 000 temples, 34 000 se déclarent propriétaires forestiers. Avec 208 000 ha de forêt "religieuse", la moyenne est de 6,1 ha par temple. Mais même si la surface arborée est souvent minime, tous les temples entretiennent autour de leurs bâtiments des arbres ou des jardins. Le fait que ces espaces soient gérés par une administration religieuse, fidèle à une éthique bouddhiste ou shintoïste, n'est pas anodin. Selon les époques, leur philosophie s'est plus ou moins traduite concrètement dans la gestion de ces arbres, jardins ou forêts.

LA GESTION DE L'ARBRE AU SEIN DES TEMPLES

Les caractéristiques de l'arbre font référence à de nombreuses aspirations humaines : longévité, grandeur, résistance, stabilité, etc. L'arbre, par ses qualités, est donc devenu un symbole fort au sein des temples.

L'arbre patrimoine

En 1986, le photographe japonais H. Yagishita réalise des clichés des plus beaux et des plus vieux arbres du pays. Sur les 47 portraits sélectionnés, 21 ont été pris dans l'enceinte de temples shintoïstes et 12 dans des temples bouddhistes. Les trois quarts appartiennent donc à des institutions religieuses, ce qui témoigne du rôle essentiel qu'elles jouent dans la sauvegarde de ce patrimoine naturel.

Autour des temples, on trouve en effet de nombreux arbres remarquables, souvent en lien avec un emplacement, une histoire ou une signification propre. Ainsi de nombreux statuts de protection existent pour ces arbres patrimoines. Par exemple, la plupart des villes a entrepris de classer les arbres de ses temples. Au même titre qu'un monument historique, ils sont protégés, notamment contre les pressions immobilières. Le temple est alors tenu de les préserver en les maintenant dans un état sanitaire satisfaisant. Les cavités du tronc sont, par exemple, soigneusement comblées pour éviter toute pourriture. En cas de travaux exceptionnels, la municipalité peut intervenir financièrement pour aider le temple.

L'arbre divin

Lorsque l'on se promène dans l'enceinte d'un temple japonais, il est fréquent de voir des papiers ou des petites pancartes de bois accrochés aux branches des arbres et sur lesquels on peut lire des vœux. C'est de cette façon que les Japonais confient leurs prières aux arbres des temples. Ces derniers sont en effet capables d'appeler les dieux. Nombre d'entre eux sont même directe-

ment habités par un esprit ou un *kami*. Ceux-là sont alors signalés par une corde de riz nouée autour du tronc et accompagnée, dans les temples shintoïstes, de papiers blancs pliés.

La plantation d'un arbre permet aussi de marquer la présence du divin. Les prêtres ont ainsi toujours complété la construction d'un temple par des plantations. De même, pour les fidèles, cet acte est une façon de manifester leur foi afin d'apaiser les dieux ou de leur demander d'exaucer une prière. Ce phénomène a permis de constituer les premières plantations forestières du Japon. Les techniques mises en œuvre dans les temples sont encore aujourd'hui utilisées dans la gestion forestière, comme le bouturage des résineux indigènes (*Cryptomeria japonica* dit Sugi, *Chamaecyparis obtusa* dit Hinoki). En héritage de ces pratiques, on peut évoquer l'impressionnant site du mont Haguro où l'escalier de près de 5 000 marches menant au temple principal est bordé de centaines de Sugi de plus de 400 ans.

Ce caractère divin explique en grande partie le nombre important d'arbres vieillards que l'on observe. Les Japonais ont à cœur de maintenir la vie des arbres le plus longtemps possible. Ce culte de la vieillesse entraîne des soins et des travaux d'entretien conséquents. Les plus vieux individus sont soutenus par des piliers en bois ou des câbles. Les branches mortes menaçantes ne sont pas toujours coupées. L'idée qu'un arbre puisse devenir un danger semble inexistante au Japon. On trouve fréquemment des arbres penchés, voire déracinés, en bordure des chemins les plus touristiques. La sacralisation de l'arbre se poursuit ainsi au-delà de sa vie. Autour des temples, les arbres morts sont conservés, voire protégés de la pourriture par des revêtements métalliques. Des autels de prières sont parfois construits autour des souches d'anciens arbres sacrés.

L'arbre mémoire

Dans les temples, l'arbre est souvent dédié à l'esprit d'un personnage historique ou local. Sa longévité lui permet en effet de traverser les âges, ce qui justifie son utilisation comme symbole du souvenir et de la mémoire. Il apparaît comme le lien entre les vivants et les morts et incarne le moyen de survivre après la mort. Par l'intermédiaire de l'arbre, l'esprit d'un défunt peut alors devenir divin et un culte peut lui être consacré.

Ces plantations s'effectuent aussi du vivant des personnes. Pour marquer son passage sur Terre et laisser un souvenir matériel à la société future, une personne peut planter un arbre marqué de son nom. L'arbre devient un véritable faire-valoir social. Certains temples ont même développé cette activité de façon lucrative, en vendant des emplacements de plantation sur leur domaine.

Ce genre d'opération a notamment permis de sauver la célèbre avenue des Cèdres de Nikko. Les bords de cette ancienne voie de transport entre Tokyo et Nikko furent plantés de milliers de Sugi au début du XVII^e siècle. Mais le temple Toshogu, propriétaire de ces monuments naturels et chargé de leur entretien, n'avait pas les moyens de subvenir aux soins nécessaires à ces arbres, détériorés par l'âge et l'élargissement de la voie de communication. Une grande contribution nationale fut donc lancée et connut un vif succès. Le temple proposa de consacrer un arbre de l'avenue à toute personne qui acceptait de prêter 10 millions de yens (75 000 euros) pour une durée de 10 ans. Une fois l'argent placé, les intérêts permettent au temple de financer l'entretien coûteux des arbres. Au bout de 10 ans, le temple rend l'argent initial. De nombreuses familles ont saisi l'occasion pour honorer la mémoire d'un proche. Certaines entreprises se sont fait un devoir moral d'intervenir pour aider à la sauvegarde de ce patrimoine, s'achetant par la même occasion une bonne image de conduite. Cet exemple montre bien le statut particulier de l'arbre au Japon. Un immense respect lui est témoigné, respect hérité des préceptes animistes.

L'arbre œuvre d'art

N'oublions pas non plus qu'au Japon, l'arbre est un objet d'art, répondant à des règles strictes. La recherche de la perfection esthétique se traduit dans le célèbre art du bonzaï. Les techniques de cette tradition s'appliquent aussi dans les temples, préférentiellement sur les Pins (*Pinus pentaphylla*, *Pinus parviflora*...). Ces arbres sont le plus souvent maintenus dans une forme caractéristique en plateau. L'alternance et l'horizontalité des branches, la ligne du tronc et la forme du houppier sont parfaitement maîtrisées et entretenues par de multiples artifices et travaux minutieux. La forme générale des Pins est ainsi obtenue par une taille manuelle de la totalité des pousses de l'année : tous les ans, les jardiniers pincent un à un chaque bourgeon. De même, la ramification est domptée grâce à des filins, des supports en bois ou en bambous. On peut ainsi admirer dans le parc du Pavillon d'Or de Kyoto un pin en forme de bateau, résultat de plus de 400 ans de travail.

Le soin méticuleux porté à ces arbres marque l'expression d'une vision esthétique de la nature très différente de ce que l'on connaît en Europe. Cette philosophie se matérialise à une autre échelle, dans l'agencement des jardins qui entourent les temples.

LES JARDINS AUTOUR DES TEMPLES

Dès le VII^e siècle, les premiers jardins japonais apparaissent, copiés sur le modèle chinois qui vise à reproduire l'organisation cosmique de la demeure céleste de Bouddha dans le paradis de la "Terre Pure". Le jardin japonais se base donc sur les fondements religieux du bouddhisme.

Le jardin japonais n'est pas une miniaturisation de la nature comme beaucoup le croient. Il ne copie pas la nature mais la suggère, loin de toute préoccupation des dimensions réelles. Mais il ne s'agit pas tant de la nature sauvage véritable que de la nature imagée dans la poésie et la peinture.

Le but du jardin n'a jamais été une exaltation de la nature mais la création d'une zone de protection contre un environnement habité et instable. De ce fait, alors que la nature sauvage se caractérise par la luxuriance et l'anarchie, le jardin japonais exprime au contraire l'ordre et la propreté. La nature y est maîtrisée grâce à un entretien méticuleux. L'agencement des éléments répond à un ordre précis. De la même manière qu'au théâtre un objet évoque un lieu, un élément du jardin évoque une partie de la nature. Le sens des éléments constitutifs est également parfaitement codifié. La cascade, la montagne et l'extrémité de l'île représentent par exemple le point fort du jardin car elles accrochent le regard et symbolisent le contact avec le divin.

Il existe de nombreux types de jardins suivant les matériaux utilisés, les significations et les usages. Parmi les plus connus figurent le jardin zen sec (*karesansui*), jardin de sable et de pierre destiné à la méditation, et le jardin de la cérémonie du thé (*roji*) où se déroule la préparation traditionnelle de cette boisson.

De plus, les temples se sont attachés à conserver les espaces avoisinant ces jardins à l'état boisé. Cela permet la contemplation de l'omniprésence de la nature depuis l'enceinte même du temple. L'ensemble des bâtiments et des jardins doit se fondre dans l'environnement naturel comme étant une partie de celui-ci. La continuité entre les jardins et la forêt alentour est saisissante. Les Japonais nomment cela un "paysage emprunté" ou *shakkei*. L'idée de l'homme en équilibre avec la nature, principe japonais, est encore ici largement exprimée.

Notons que ces espaces, appartenant ou non au temple, publics ou bien privés, sont aujourd'hui pour la plupart protégés par les collectivités. En effet, les parcs et jardins des temples ont aujourd'hui un rôle primordial dans les structures urbaines japonaises. Ils sont la plupart du temps les derniers espaces verts des villes et constituent un véritable trésor vert au milieu de zones urbanisées.

GESTION FORESTIÈRE ET PRATIQUE RELIGIEUSE

La nature dans les temples ne se réduit pas à des espaces esthétiques entretenus permettant la méditation. Historiquement, les temples étaient aussi entourés de forêts que les religieux géraient et exploitaient. Même si aujourd'hui les propriétés religieuses sont réduites à cause de l'urbanisation, certaines traditions persistent.

La forêt, fournisseur de matériaux sacrés

Comme dans de nombreuses religions, certaines plantes ont dans les temples japonais une signification particulière. Les cérémonies religieuses mettent fréquemment en scène l'utilisation de ces plantes, censées abriter les esprits régissant les choses de la nature et de l'espace, appelés *mononoke*. La plus courante de ces espèces est le *Sakaki* (*Cleyra japonica*) dont les rameaux feuillus servent d'offrandes aux dieux. Cette essence est ainsi largement plantée et récoltée par les prêtres dans la forêt environnante.

Les temples font aussi de leur forêt un usage plus pragmatique. Ainsi, dans le passé, la fonction principale de celle-ci était de fournir du bois de feu à la population locale et aux fidèles du temple. Les bois restant autour des temples sont aujourd'hui des taillis vieillis dont la composition est relativement proche de la composition originelle, c'est-à-dire à forte dominante de feuillus (à feuilles persistantes dans le sud, à feuilles caduques au nord). Dans un pays où la plantation de résineux occupe une large part de l'espace forestier, ce sont des vestiges de la forêt naturelle qu'il convient de protéger. Actuellement, ce mode d'exploitation des petits bois ne se fait plus ou très exceptionnellement. Seuls les prêtres continuent d'effectuer quelques récoltes pour les feux des cérémonies religieuses.

La forêt des temples reste surtout sollicitée dans les opérations de restauration et de constructions des bâtiments religieux. Certaines activités traditionnelles persistent dans les temples et représentent des marchés relativement importants. Par exemple, l'écorce de *Hinoki* est utilisée pour la confection des toitures de certains bâtiments religieux et traditionnels. Seule l'écorce secondairement formée est utilisée, la première écorce de l'arbre étant préalablement éliminée. Ces opérations sont réalisées à la main, le plus souvent par des employés du temple. Ceux-ci grimpent le long des troncs et, progressivement, décollent l'écorce, mettant à nu des troncs lisses et rouges. Les écorces sont ensuite coupées en lamelles et stockées. Les plaquettes obtenues sont disposées sur la charpente, maintenues à l'aide de clous de bambou, jusqu'à former une couche épaisse de près d'un mètre. Les écorces de *Sugi* sont également exploitées et utilisées pour l'isolation des toits constitués de tuiles de céramique. Les temples peuvent utiliser leur récolte pour leur propre compte ou la vendre à d'autres institutions qui ne disposent ni du capital forestier, ni du personnel suffisant pour une telle activité.

L'exploitation de la forêt produit également du bois d'œuvre. Le bois est omniprésent dans le mode de construction traditionnel japonais, essentiellement sous forme de *Sugi* et de *Hinoki*. Encore aujourd'hui, de nombreuses habitations sont érigées uniquement à partir de ce matériau. Dans les temples, la sacralisation de l'arbre donne au bois une valeur toute particulière.

La forêt, au centre de rites religieux séculaires

De nombreuses traditions et rites séculaires entourent l'exploitation de la forêt et la construction des bâtiments religieux. Les plus célèbres se déroulent à Ise, où se situe le plus vieux temple shintoïste du Japon, fondé il y a 2000 ans. Il est aujourd'hui le site shintoïste principal. Le temple est implanté au milieu de collines couvertes par 5 500 ha de forêts, considérées comme divines, soit un tiers environ de la surface de la commune d'Ise. Les deux sanctuaires principaux sont entourés d'une zone de forêts naturelles, intacte depuis l'édification du temple. Le reste de la forêt, soit 5 320 ha, a toujours été exploité en vue de fournir, depuis le Moyen Âge, du bois d'œuvre pour la reconstruction rituelle des bâtiments des sanctuaires. Depuis 1926, un programme de reforestation a été mis en place afin de continuer d'assurer l'approvisionnement nécessaire en bois d'œuvre, pour les 200 ans à venir. Ce programme, outre la conservation du capital forestier, permet aussi la protection des eaux de la rivière sacrée *Isuzu* et assure le maintien des milieux naturels.

Le besoin en bois d'œuvre est très important à Ise. En effet, depuis environ 1300 ans, la tradition veut que les principaux bâtiments du temple soient reconstruits tous les vingt ans à l'identique. Ils ont ainsi conservé leur style architectural ancestral, dénué de toute influence bouddhiste. Ils sont entièrement construits avec des matériaux naturels et non traités, ce qui symbolise l'association de la nature et de l'architecture. Le bois d'*Hinoki*, considéré comme sacré et habité par les dieux, est préférentiellement choisi. Il provient en général d'arbres multicentennaires, issus des forêts aux alentours d'Ise. Cette reconstruction, nommée *shikinen Sengu*, est renouvelée tous les vingt ans selon des rites ancestraux. Elle nécessite la succession de nombreuses cérémonies sur une dizaine d'années. Les prêtres s'assurent la bienveillance des *kami* pour les différentes étapes de la construction. Ces rituels garantissent aussi la sacralité des bâtiments : les esprits divins, habitant l'arbre abattu, sont invités à suivre le matériau et à s'installer dans le temple construit.

La symbolique de ce rituel est très forte pour les Japonais. Le temple reconstruit n'est pas une réplique de l'ancien. Bien au contraire, il s'agit d'une renaissance qui s'inscrit dans les cycles naturels de renouvellement, honorés dans le shintoïsme. Le sanctuaire meurt et renaît tous les vingt ans, ce qui est considéré comme la durée moyenne des cycles de vie dans la nature. Ce renouvellement perpétuel permet par ailleurs une pérennité des traditions et des valeurs du Japon. Les Japonais se remémorent ainsi régulièrement l'histoire de leur pays et de sa fondation.

L'évolution vers le capitalisme

En un peu plus d'un siècle, le Japon a connu une mutation fulgurante. Quelques dizaines d'années pendant l'ère Meiji (1871-1912) ont suffi pour transformer l'ancienne société féodale en une puissance moderne. Après la Seconde Guerre mondiale, les changements se sont encore accélérés, entraînant une métamorphose complète du pays. Les temples entrent pleinement dans l'effort de reconstruction du pays et entament alors une gestion suivie de leur patrimoine. C'est ainsi que les institutions religieuses deviennent, entre autres, des gestionnaires et des exploitants forestiers. Les forêts des temples connaissent alors des changements importants dans leur mode de gestion. Comme dans le reste du pays, un système d'exploitation intensif est adopté. Les conséquences furent une modification radicale de la composition des forêts. En l'absence de toute restriction gouvernementale sur la composition en essences des nouvelles plantations, les temples ont largement défriché et planté leur terre en *Hinoki* ou *Sugi*, tout comme les autres propriétaires forestiers du Japon. La répartition des essences dans ces nouvelles plantations est en faveur du *Sugi*, qui offre un bois beaucoup plus productif et moins cher que le *Hinoki*, mais à qualité moindre. Le *Hinoki*, au bois plus blanc, demeure pourtant privilégié dans la construction des

bâtiments religieux. Les temples se positionnent à cette époque sur le marché du bois au même titre que tous les autres exploitants. En effet, les bois issus des forêts religieuses n'avaient pas de valeurs économiques particulières.

La sylviculture appliquée est alors très proche de celle exercée dans les autres propriétés privées, soit une conduite de peuplements résineux monospécifiques sur une cinquantaine d'années. Les temples possédant de grandes surfaces forestières dirigeaient, au début des années 1950, des équipes chargées de la gestion des forêts, de l'exploitation et de la commercialisation des bois. Une partie de la main-d'œuvre est employée aux travaux forestiers : désherbage dans les premières années, entretiens usuels, éclaircies pré-commerciales, replantation des trouées créées par les typhons, création de pistes d'exploitation, etc.

Certains temples mettent même en place des ateliers de transformation des grumes. Citons par exemple le temple Ojōji à Otsu qui possède encore sa propre scierie. Le bois peut être ainsi façonné sur place.

L'exploitation de forêts religieuses diffère cependant de celle réalisée dans le reste du Japon. Par exemple, les religieux s'interdisent les coupes rases qui dénaturent trop le paysage et surtout l'environnement direct du temple. De plus, même si la pression de la faune (sanglier, cerf, daim, lapin, ours, singe) est importante sur les nouvelles plantations, aucune chasse n'est pratiquée. Ce serait contraire aux principes des religions japonaises qui respectent toute vie. Seules des protections contre le gibier sont parfois utilisées.

Nouvelles réflexions sur la forêt

De la même façon que les temples ont suivi le marché japonais du bois dans son passage à des méthodes intensives, ils sont soumis à la même crise du bois. Depuis une dizaine d'années, les exploitants forestiers japonais se heurtent à des coûts d'exploitation exorbitants et les bois locaux subissent la concurrence des bois importés, beaucoup moins chers. Or, le bois demeure le matériau de base de la construction japonaise et conserve une forte valeur affective pour les Japonais. Les structures des maisons particulières, ainsi que l'aménagement intérieur des habitations, font largement appel au bois. De ce fait, le Japon est aujourd'hui le premier importateur de bois dans le monde, absorbant à lui seul plus d'un quart des importations mondiales. Sa production intérieure de bois ne couvre qu'une faible partie de ses besoins. À cause du coût de la main-d'œuvre nationale et des contraintes d'exploitation liées à l'omniprésence de la montagne, la récolte des arbres n'est plus rentable et bon nombre de forêts ne sont quasiment plus exploitées, ni même gérées.

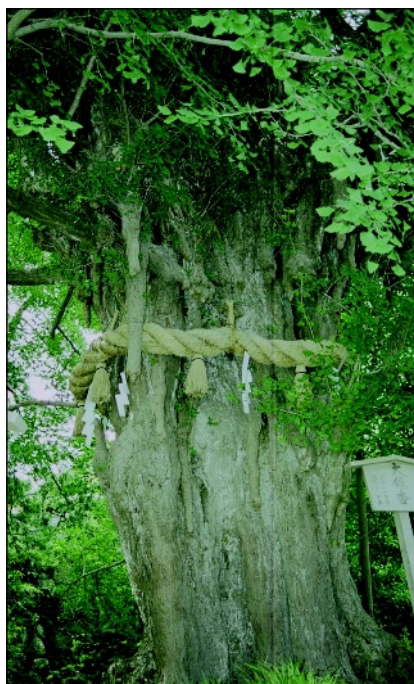
Les forêts des temples ne sont cependant pas abandonnées pour autant. La crise a contraint les institutions à repenser le rôle de leur forêt. Cette dernière représente moins aujourd'hui une source de revenus qu'un patrimoine social, culturel et écologique. Les temples se sont notamment investis du devoir de poursuivre la gestion forestière et cela même à perte. Ils tentent de revenir à des préceptes sylvicoles moins interventionnistes : les méthodes employées doivent être en accord avec les grands principes et l'esprit de la religion. Pour tenter de réduire les coûts, les temples adhèrent aux coopératives forestières. Les équipes d'abattage de ces dernières se chargent aujourd'hui de faire enlever les bois et de les vendre pour le compte du temple.

Les effectifs forestiers des temples sont donc réduits à quelques ouvriers qui entretiennent et exploitent les arbres du parc. De manière générale, le temple fait désormais appel à une maîtrise d'ouvrage extérieure, notamment dans les opérations courantes de construction. De même, les installations telles que les scieries n'ont plus qu'une activité artisanale limitée, œuvrant pour la restauration des bâtiments selon les méthodes de construction traditionnelle. Dans un souci de



Photo 1 ▲
Vœux et prières déposés au temple sur des planchettes de bois. Temple *Kiyomizu* à Kyoto

Photo N. ALBAN



▲ Photo 2
Ginkgo biloba ceinturé d'une corde de riz qui marque la présence d'un *kami*

Photo N. ALBAN



◀ Photo 3
Le temple *Rokuon-ji* ou Pavillon d'Or à Kyoto, un exemple d'harmonie entre les bâtiments, le jardin et la forêt du temple

Photo N. ALBAN

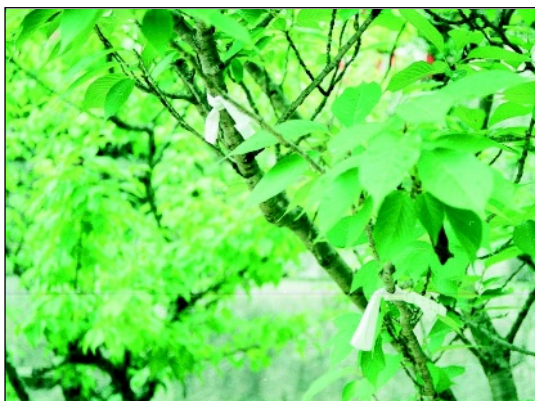


Photo 4 ▲
Petits papiers noués autour des branches et contenant des vœux et des prières adressés au *kami*

Photo N. ALBAN



▲ Photo 5
Exemple de jardin japonais au temple *Rokuon-ji* ou Pavillon d'Or à Kyoto

Photo C. BERWICK

conservation du patrimoine, les bois locaux sont majoritairement utilisés pour les bâtiments religieux, l'utilisation des bois d'importation étant limitée à la construction des habitations personnelles des prêtres. Les activités forestières traditionnelles, comme l'exploitation des écorces, sont maintenues dans la mesure du possible. Ainsi, même si la production intérieure tend à se réduire face à la masse considérable des importations de bois, les temples participent à un certain maintien du marché local du bois et à l'exploitation des forêts du pays.

CONCLUSIONS

La relation entre les religions japonaises et la nature et plus particulièrement la forêt revêt des aspects divers : méditatifs, symboliques, idéologiques ou de façon plus étonnante économiques. La société japonaise et le mode de vie des Japonais pourraient nous apparaître paradoxaux : alors que leur culture prône une vie en harmonie avec la nature, les espaces verts sont peu fréquentés et les Japonais évoluent quasiment exclusivement en milieu urbain. Mais ce qui nous semble contradictoire ne l'est pas pour les Japonais. Pour eux, toute chose sur Terre appartient à la notion de nature et l'espace urbain ne s'oppose pas au concept de nature. Le besoin de "sortir de la ville pour rechercher le contact avec la nature", phénomène qui engendre nombre de mouvements dans notre société, se révèle incompris au Japon. L'espace naturel ne constitue pas une attraction en soi pour les Japonais.

Cette vision très particulière, issue en partie des religions, a certainement "freiné" l'émergence de mouvements écologiques plus politiques que métaphysiques. La défense de l'environnement demeure aujourd'hui marginale dans le débat politique national. Pourtant, dans ce pays où la nature au sens large est la demeure des divinités, c'est tout naturellement que les religieux considèrent comme légitime de se faire les ambassadeurs de l'écologie. Les temples adoptent des pratiques se réclamant d'une certaine éthique environnementale. C'est ainsi que des mouvements d'éco-bouddhisme ou de bouddhisme vert émergent depuis peu.

Ces dernières lignes soulignent la complexité à mener une étude approfondie sur le Japon. La compréhension des phénomènes se heurte inexorablement sur la difficulté à cerner la culture japonaise. Une bonne connaissance du pays est nécessaire afin d'éviter l'écueil de la simplification ou de la caricature. Sans prétendre être parvenu à expliquer précisément la vision japonaise de l'arbre et de la forêt, ce travail a tenté d'apporter quelques éclaircissements sur celle-ci. Au-delà de l'archipel, ce sujet nous rappelle aussi qu'à l'heure de la globalisation des problématiques environnementales, les représentations de la nature et des ressources naturelles varient selon les cultures et que les programmes mondiaux de conservation ne doivent pas ignorer leur diversité.

Nicolas ALBAN

Service technique Forêt
Direction territoriale Ile-de-France – Nord-Ouest
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
3, rue du Petit-Château
F-60200 COMPIÈGNE
(nicolas.alban@onf.fr)

Caroline BERWICK

14, rue Jeanne d'Arc
F-92250 LA GARENNE-COLOMBE
(berwick_caroline@hotmail.com)

BIBLIOGRAPHIE

- ALBAN (N.), BERWICK (C.). — Forêt et religion au Japon : gestion de l'arbre et de la forêt au sein des temples. — Nancy : ENGREF, 2003 (rapport).
- ALBAN (N.), COURANT (J.-M.). — Japon : les ressources forestières et leur utilisation nationale. — Nancy : ENGREF, 2003 (rapport).
- Forêts et bois au Japon. — *Revue forestière française*, vol. XXXV, n° spécial 1983, 160 p.
- FOUCAULT (B. de). — Contribution à une ethnobotanique de l'arbre vénéré. — *Revue forestière française*, vol. XLV, n° 5, 1993, pp. 581-590.
- SIEFFERT (R.). — Les Religions du Japon. — Paris : Presses universitaires de France, 1968.

FORÊT ET RELIGION AU JAPON : D'UNE VISION SINGULIÈRE DE L'ARBRE À UNE GESTION PARTICULIÈRE DE LA FORÊT (Résumé)

Les deux principales religions du Japon, le Shintoïsme et le Bouddhisme, attribuent aux éléments de la nature, et notamment à l'arbre, un caractère spirituel et divin. Ainsi, les temples japonais se composent traditionnellement de petits jardins, voire d'immenses parcs, dont l'aménagement et l'entretien sont hérités des principes religieux. L'arbre, par son symbolisme fort, y requiert une attention particulière. De plus, les institutions religieuses sont également propriétaires de vastes domaines forestiers. Même si la gestion de ces peuplements a fortement évolué avec le développement économique du pays, elle reste le témoin d'une vision singulière de la nature.

FORESTS AND RELIGION IN JAPAN – FROM A DISTINCTIVE VISION OF TREES TO A PARTICULAR TYPE OF FOREST MANAGEMENT (Abstract)

The two main religions in Japan, Shintoism and Buddhism, attribute a spiritual and divine nature to trees. Japanese temples traditionally comprise small gardens or even huge parks that are designed and maintained according to religious tenets. Trees are highly symbolic and as such are given special attention. Religious institutions also own huge forest estates. Although, the way in which these stands are managed has changed significantly in tune with the economic development of the country, it nonetheless continues to be emblematic of a distinctive vision of nature.
